



Litige exploitation de persone

Par **soler sylvie_old**, le **19/06/2007** à **12:57**

Bonjour je suis en cdd saisonnier depuis le mois d'avril dans une entreprise de deux employés plus le patron et pourtant il y a marqué le présent contrat et conclu en raison de surcroît en période d'activité je n'ai pas de pause de travail et pas de repas ni d'indemnité de panier mon contrat indique 35 heures par semaine mais mon patron me fait travailler comme bon lui semble soit 2h ou 11h non stop plus de 10 jours d'affiler je dois être à la disposition de mon patron car je ne cède jamais quand est mon jour de repos et de plus il ne m'a jamais fait passer la visite médicale je m'occupe même du linge de mon patron et je me fait même remonter les bretelles quand il s'agresse et que je suis en repos car il dit que c'est sal. actuellement en arrêt de travail mon patron me dit que ça l'arrange pas car il va embaucher une personne à ma place et qu'après il sera obligé de me reprendre. je me sens plus à ma place dans cette entreprise que puis-je faire pour ne plus être esclave et faire valoir mes droits? en vous remerciant